





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Pôles pour L'Europe : remise des trophées de la première édition

Paris, le 14/12/2023

Thomas Courbe, directeur général des Entreprises et Jean-Luc Beylat, président de l'AFPC ont remis les trophées aux lauréats

Les Pôles pour l'Europe ont été créés et lancés au printemps 2023 par l'Association Française des Pôles de Compétitivité (AFPC). Les premiers trophées ont été remis le 14 décembre 2023 à Bercy par Thomas Courbe, directeur général des entreprises et Jean-Luc Beylat, président de l'AFPC.

La Phase IV (2109-2022) des pôles de compétitivité a été marquée par sa dimension européenne : l'objectif était de sélectionner des pôles de compétitivité capables de porter des projets d'envergure européenne. Cet objectif a été largement atteint avec une forte structuration des pôles dans ce domaine et de bons résultats pour les pôles et leurs membres :

- Plus de 1 500 projets européens déposés depuis 2019 avec une croissance annuelle de 15%;
- 116 membres adhérents des pôles sont coordinateurs de projets européens ;
- 120 recrutements effectués dans les équipes Europe des pôles depuis 2019 ;

Dans cette dynamique, les "Pôles pour l'Europe" récompensent les meilleures initiatives européennes. Ce prix est l'opportunité de valoriser les bonnes pratiques, de lancer une dynamique vertueuse et d'inciter les pôles à donner une dimension européenne à leurs actions au cours de la Phase V lancée cette année (2023-2026).

Un jury indépendant présidé par Monica Dietl, directrice Recherche au CNRS et coordinatrice exécutive de *Initiative for Science in Europe*, composés de représentants de la Direction générale des Entreprises (DGE), la Direction générale de l'Armement (DGA), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Agence nationale de la Cohésions de territoires (ANCT), la Banque des Territoires, Bpifrance et Régions de France, a récompensé des initiatives dans les 3 catégories suivantes :

- **Meilleure Initiative Collaborative** visant à identifier une bonne pratique du pôle en matière de collaboration démontrant un rayonnement européen notamment en termes d'innovation.
- Impact visant à identifier des actions européennes pilotées par les pôles qui ont permis à leurs adhérents d'avoir un impact positif sur le territoire.
- Success Story laissant la liberté à chaque pôle de mettre en évidence une réussite.

Les premiers lauréats « Pôles pour l'Europe »

Dans la catégorie Meilleure Initiative collaborative : Valorial et Agri sud-Ouest Innovation pour le projet européen AURORA

Ce projet illustre de manière exemplaire la montée en puissance de deux pôles agri et agro à l'expertise complémentaire au niveau européen tout en partageant l'ambition commune de devenir précurseurs d'un modèle unique de cluster augmenté et grâce à une approche collaborative avec pour objectif d'impulser une dynamique européenne autour des initiatives et solutions innovantes en lien avec les thématiques liées à la qualité, la sécurité et la durabilité de nos systèmes alimentaires.

Le Pôle Valorial est basé dans les régions Bretagne (siège), Pays de la Loire et Normandie.

Le Pôle Agri Sud-Ouest Innovation est basé dans les régions Occitanie (siège) et Nouvelle-Aquitaine.

Dans la catégorie Impact : Bioeconomy For Change (B4C)

Bioeconomy For Change s'est affirmé en tant que pôle de compétitivité de référence dans le domaine de la bioéconomie en France et en Europe. En s'appuyant sur les priorités européennes, le pôle a piloté et soutenu plusieurs initiatives industrielles novatrices, offrant des solutions biosourcées et durables sur le territoire national, telles que la « ferme verticale d'insectes pour la transition vers une production de protéines plus durable et bas carbone » ou la « première bioraffinerie à convertir des coproduits agricoles en acides organiques biosourcés », pour n'en nommer que deux

Le pôle Bioeconomy For Change est basé dans les régions Grand Est (siège), Hauts- de-France et Normandie

Dans la catégorie Success Story: CIMES

Le pôle CIMES a rapidement établi une collaboration européenne avec son homologue ukrainien, le cluster APPAU (Association of Industrial Automation of Ukraine) moins d'une semaine après le début de la guerre. L'urgence de la situation imposait une réactivité quasi immédiate, précurseurs dans ce type de relation de travail, CIMES et APPAU ont su nouer un accord de partenariat seulement 3 mois après leur première rencontre. CIMES et APPAU ont répondu conjointement à plusieurs appels à projets européens dont un a été retenu : IDEALIST. Cette initiative est une démarche de soutien à l'intégration des pays de l'Est dans l'UE par le rapprochement économique opéré entre les écosystèmes industriels que les pôles et clusters peuvent favoriser tout en positionnant la France en leader.

Le Pôle CIMES est basé dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes (siège), Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle-Aquitaine.

Citations

Hervé Floch, Président de la Commission Europe de l'AFPC : « Avec "Les Pôles pour l'Europe", l'AFPC a souhaité illustrer l'engagement, la créativité et l'apport des pôles de compétitivité à l'Europe dans un contexte de concurrence mondiale croissante en matière de recherche et de production technologique. La diversité et l'impact des initiatives qui croisent écosystèmes d'innovation, filières et territoires démontrent que les pôles sont devenus des acteurs de l'innovation incontournables à l'Europe. »

Thomas Courbe, Directeur général des entreprises: « L'ouverture vers d'autres marchés et les collaborations internationales sont essentielles pour faire des entreprises les plus innovantes aujourd'hui, les leaders européens de demain. Les pôles de compétitivité ont su multiplier les initiatives pour favoriser les partenariats européens depuis 2019. La qualité des candidatures à ces prix des « Pôles pour l'Europe » en atteste. »

À propos de AFPC

L'AFPC (Association Française des pôles de compétitivité) a été créée le 16 décembre 2013 avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la DGE (Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie). L'AFPC, en portant la voix des pôles et de leurs plus de 20 000 membres, est en lien direct avec l'État et la Commission Européenne. Elle contribue activement à la politique publique de l'innovation en France et en Europe.

Elle participe à toutes les initiatives qui contribuent au développement des entreprises et de l'emploi. L'AFPC fédère les pôles et a une forte capacité à mener des actions transversales auprès d'eux. Elle est aussi leur porte-parole et a pour mission notamment de soutenir et promouvoir les PME et ETI affiliées par des actions fédératrices.

Plus d'information : www.afpc.eu